Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213502552-20260407-2026_37CM-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le sept avril deux mille vingt-six à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Bernadette LETANOUX, maire
Date de la convocation : 02/04/2026 adressée par voie électronique le 02/04/2026 et affichée en mairie le même jour
Nombre de conseillers en exercice : 14 ; Présents : 14 ; Votants : 14
Étaient présents : MM. et Mmes Bernadette LETANOUX, Stéphane PRULHIÈRE, Brigitte NICOLAS, Sébastien SALIOU, Roseline CAUGANT, Patrice GINGAT, M. Armel DENIS Fabien ALIX, Nadège LESSIRARD, Betty CADOT, Carmen MAUDET, Yannick DANIEL, Mathieu JEANNIN, Aglaé DE GRAAF.

N° 37-2026 : TARIFS 2026 CAMPING MUNICIPAL :
Rapporteur : Mme Le maire

Madame le maire fait part aux conseillers de la nécessité de revoir les tarifs du camping en y ajoutant un tarif pour la caution des bracelets qui seront délivrés aux campeurs pour l'utilisation des douches. Le bracelet coutant 1.70 euros HT, elle propose de fixer le montant de la caution à 5 euros par bracelet.
Elle propose de ne pas modifier les autres tarifs et de valider tous les tarifs ci-dessous :

Emplacement	3,85 € / nuit
Campeur 7 ans et +	5,00 € / nuit
Campeur – 7 ans	2,50 € / nuit
Animal (hors catégorie 1 et 2)	2,00 € / nuit
Voiture ou camionnette (van)	4,10 € / nuit
Camping-car	4,20 € / nuit
Moto	1,60 € / nuit
Taxe de séjour (par campeur de 18 ans et +)	0,22 € / nuit
Branchement électrique	3,55 € / nuit
Caution pour adaptateur électrique	18,00 € / unité
Caution pour le badge de la barrière	32,00 € / unité
Caution bracelet douche	5,00 € / unité
Forfait douche pour non campeur	1,70 € / douche
Visiteur (de 7 ans et +)	2,70 € / jour
Garage mort (matériel restant sur place – emplacement non compris)	12,30 € / nuit
Jeton borne camping-car	3,20 € / jeton
Jeton machine à laver	5,50 € / jeton

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (14 voix pour),
- De fixer le montant de la caution à 5 euros par bracelet pour les douches à compter du 01er juin 2026.
- Conserver les autres tarifs tels qu'indiqué ci-dessus

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,

La secrétaire
Brigitte NICOLAS

Le maire,
Bernadette LETANOUX

MAIRIE DE ST-GERMAIN-SUR-ILLE (Ille-et-Vilaine)